

# Avec la coopérative de Creully (14) | Après la betterave sucrière, osez de nouvelles cultures de printemps

Pomme de terre, soja, lentille et même haricot rouge... La coopérative de Creully enrichit le menu de sa carte des cultures de printemps. Il y a encore quelques hectares à prendre, alors pensez-y pour votre assolement 2021.

■ L'heure n'est plus aux lamentations dans les bureaux de la coopérative de Creully où souffle assurément le vent du pragmatisme. Après la déferlante provoquée par la fermeture aussi soudaine qu'inattendue de la sucrerie de Cagny (14) et son corolaire, l'arrêt de la culture de la betterave sucrière dans un bassin de prédilection, « on s'évertue à trouver des alternatives. Il n'y a pas de solutions toutes faites, mais certains trains sont à prendre », insiste Stéphane Carel, son directeur. Alors petit voyage virtuel pour un préteur de plaine 2021.

## ■ POMME DE TERRE INDUSTRIELLE.

Sur le territoire de la coopérative, 150 ha de pomme de terre industrielle ont été cultivés en 2020. « Tous les contrats ont été honorés avec des prix d'avant la crise grâce à notre partenariat avec Wexsteen Industrie Potatoes. La marge moyenne se situe aux alentours de 1400-1500 €/ha après appro et travaux par tiers avec des pointes à 2 000 € », se satisfait Stéphane Carel. S'il faut s'attendre à une baisse

des cours en 2021, de l'ordre de 5 à 10 €/t, cette culture reste d'actualité dans l'assolement 2021 pour lequel la coopérative espère atteindre les 200 ha. « Des places sont à prendre dans les prochains jours », assure Stéphane Carel et pour ceux qui hésitent encore, « nous disposons d'un service technique spécialisé et toutes les solutions matérielles grâce à notre partenariat avec des ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) locales. On ne lancera personne sans garantie sur la commercialisation ».

## ■ POMME DE TERRE PLANT.

La bordure maritime offre un potentiel prometteur à la culture de plants de pommes de terre. Douze producteurs sont engagés dans la démarche cette année avec un objectif de 150 ha dans 2 ans. Une station de traitement devrait par ailleurs être opérationnelle pour la récolte 2023.

## ■ SOJA.

Le soja made in Normandie prend racine sur le territoire de la coopérative. 10 ha en 2019, 29 ha en 2020 et une petite centaine d'hectares vi-



Stéphane Carel et Thomas Lepointeur : « notre philosophie est de produire ce qui se vend dans un esprit de partenariat et de construction de filière. Ces nouvelles cultures que nous proposons se déclinent également sur le segment de l'AB (Agriculture Biologique) ». DR

sée en 2021 « dans tous les types de sols pour en mesurer le potentiel et déterminer les génétiques variétales adaptées à nos conditions pédo-climatiques ». Creully n'est pas seule dans cette aventure. L'OP (Organisation de Producteurs) des 3 Vallées (Danone) et Gaiago sont partie prenante tout comme la Région à travers des fonds Feader. « Nous apportons par ailleurs une aide fixe qui vient s'ajouter au produit de la culture très variable en fonction du rendement et des cours », complète Stéphane Carel. Des cours qui flambent actuellement de 400 à 420 €/t. La culture du soja s'inscrit dans

le plan protéine et une démarche circuit court à travers l'autoconsommation ou un partenariat gagnant/gagnant éleveur/céréalier en proximité via l'outil coopératif pour les opérations de séchage, toastage, trituration, conditionnement, livraison...

## ■ HARICOT ROUGE ET LENTILLE.

Après une tentative pois chiche abandonnée pour cause de cours atones, la coopérative de Creully va s'essayer cette année au haricot rouge et à la lentille. « Nous faisons face à une demande légumes secs en volume et sur la durée de la part de certains de nos clients qui

recherchent de l'origine France », argumente Thomas Lepointeur, responsable du service céréales. Une poignée de coopérateurs/moteurs sont dans les starting-blocs pour une vingtaine d'hectares de haricot rouge et 5 de lentille. « Il faudrait créer un noyau plus important pour insuffler une véritable dynamique », préconise Stéphane Carel mais prudence, « pas question d'aller au casse-pipe. Il faut au préalable mesurer ce que l'on est capable de produire en terme de rendement et de qualité ». Cependant si le cœur vous en dit et pour 2021, vous pouvez encore monter dans le train. ■

TH. GUILLEMET

**Duo**  
LA BIENVENUE SÉRIEUSE

**ETS CAEN-SUD DEPUIS 1956**  
67 Bd RAYMOND POINCARÉ CAEN (CLINIQUE DU PARC)  
02.31.82.94.52 • www.vsp14.com

**CENTRE EXPERT LIGIER-MICROCAR**  
MICROCAR LIGIER

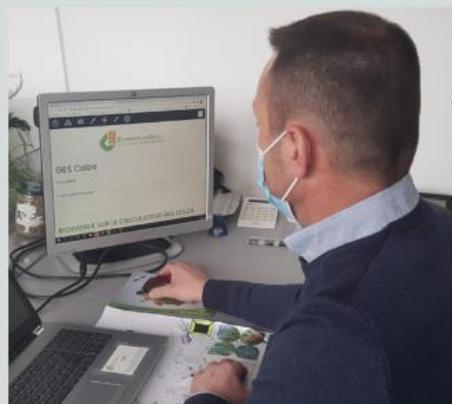
14 ANS

CAEN-SUD

Les ventes effectuées par ce concessionnaire sont soumises au statut de l'UEP au profit de l'État et au profit des personnes âgées de plus de 75 ans. Les personnes âgées de plus de 75 ans bénéficient d'un abattement de 50 % sur le montant de l'impôt sur le revenu de 2021.

## COLZA : ET SI JE CAPTAIS 25 € DE PLUS PAR TONNE ?

Ils sont 80 producteurs de colza creullistes à avoir fait la démarche et 50 sont éligibles pour un bonus moyen de 20 €/t. C'est le fruit d'un gros travail hivernal mené par l'équipe technique pour intégrer la mécanique de bonus GES (Gaz à Effet de Serre) octroyé par certains fabricants de biocarburants pour limiter les émissions de gaz. Il vous suffit pour cela de vous connecter à votre espace « adhérent » et de remplir en quelques minutes un questionnaire sur vos pratiques culturales (par exemple labour ou non-labour). Des informations qui permettront au calculateur maison de déterminer votre niveau d'éligibilité au bonus qui peut atteindre 25 €/t. Une démarche facilement accessible aux 800 producteurs de la coopérative, mais « attention, prévient Thomas Lepointeur, il faut en face disposer d'un stock physique dans les silos ». Il en reste encore un peu en ce début 2021 pour la récolte 2020 mais plus pour très longtemps. Alors à votre clavier !



# Rentrée parlementaire de Stéphane Travert | Egalim : il faut plus de transparence sur les marges

Lors d'une conférence de presse « dématérialisée », le député de la 3<sup>e</sup> circonscription de la Manche et ancien ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, a fait le tour des sujets d'actualité locaux et nationaux. Optimiste pour les pêcheurs, inquiet pour les éleveurs, impatient pour les producteurs de carottes, ou encore rassurant pour le bocage, l'élu du coutançais prône une ouverture des Chambres d'agriculture à la société civile.

## ■ LOI EGALIM.

Les actions syndicales des dernières semaines ont eu un écho auprès du ministre de l'agriculture. Julien Denormandie a officiellement donné quinze jours à la distribution pour revoir ses exigences commerciales tarifaires et faire stopper les demandes de baisses de prix pendant les négociations en cours. Des contrôles sur les prix et les origines des produits en grande surface vont être amplifiés par la DGCCRF, avec à la clé des sanctions pouvant aller jusqu'à 2 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. « J'entends l'inquiétude des agriculteurs. Mais la loi qui a pu être critiquée, a permis d'établir des plans de filières. Il faut désormais qu'il y ait une transparence sur les marges », prévient l'élu, qui en même temps tient à « remercier les agricultrices et les agriculteurs, les éleveuses et les éleveurs, mais aussi tous les acteurs de l'agroalimentaire, qui ont permis à notre pays de tenir en 2020 ».

## ■ APCA.

Le rapport de la mission d'information sur les chambres d'agriculture et leur financement, dont Stéphane Travert est co-rapporteur, va être remis le 16 février prochain au ministre de l'agriculture avec à la clé 30 recommandations. Les chambres départementales de la Haute-Loire, de la Manche et du Tarn ont été entendues. Si le député de la Manche est favorable au maintien des moyens des établissements consulaires pour qu'ils poursuivent leurs missions, il se dit favorable à associer davantage la société civile dans le partage des décisions, et à ouvrir le dialogue. Une manière de répondre à l'agri-

bashing. Dans la Manche, l'assemblée est ouverte à des personnes associées représentant la défense sanitaire, la conchyliculture, la chasse... Et pour les associations qui auraient pratiqué la politique de la chaise vide, Stéphane Travert le regrette. « Cela ne permet pas de construire le dialogue. »

## ■ PLANTONS DES HAIES.

Dans le cadre du plan de relance, la Manche n'est pas évincée du dispositif « Plantons des haies ». « Il faut des projets, mais la Manche est évidemment éligible. On a beaucoup de haies mais nous pouvons continuer à en planter. A nous de faire en sorte de rester le bon élève en nombre de km de haies, un élément si fort à l'identité de notre bocage. »

## ■ LÉGUMIERS.

L'indemnisation des producteurs de carottes bute sur les conditions d'attribution. Aujourd'hui, le critère des pertes sur le chiffre d'affaires exclut des producteurs. Ces derniers demandent à ce que la surface non cultivée soit prise en compte. « Les fonds sont disponibles. Reste également un travail à conduire au niveau européen pour éviter les distorsions de concurrence entre ceux qui n'ont plus le droit d'utiliser le dichloropropène et ceux qui ont encore la dérogation. Je comprends que cela reste long. Je le regrette. Mais je n'ai plus la main. C'est dans celle du gouvernement », avance le député.

## ■ BREXIT.

Les accords de la Baie de Granville vont-ils perdurer ou vont-ils être discutés ? Telle est la question. « Aujourd'hui, des licences temporaires



Lors de la visite de la ministre de la Mer, Annick Girardin, à Granville, en janvier dernier, Stéphane Travert était aux côtés des parlementaires pour travailler ensemble sur la situation des pêcheurs normands. (1)

ont été accordées après un recul de Jersey. Les pêcheurs anglo-normands ont besoin de nos ports pour écouler leurs marchandises. Devant la perte économique et la menace de la France, ils ont fini par écouter », se félicite-t-il. Députés, députés européens et sénatrice de tout bord se sont mobilisés avec la profession autour de la ministre de la mer, Annick Girardin. « Nous allons continuer à travailler ensemble vers une solution pérenne avec l'Union européenne. Comme toujours, l'union fait la force », poursuit-il.

## ■ CRISE SANITAIRE.

Les chiffres pour la Manche ne sont pas bons. Pour autant, Stéphane Travert fait état des protocoles sanitaires notamment dans les écoles. Ils sont respectés et permettent le maintien de leur ouverture. « Il faut que chacun soit responsable. On a besoin d'unité et de rassemblement. Et parfois, certains pourraient être plus préoccupés par le scrutin que le vaccin », affirme-t-il.

## ■ ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES.

Si Stéphane Travert est le chef de file de La République En Marche pour les prochaines échéances électorales, il dit ne pas être candidat. Pour autant, « nous sommes au travail pour présenter des candidats ou soutenir des candidats sortants, afin de proposer une alternative aux équipes en place », précise-t-il. ■

S.B.

Toujours à la recherche  
d'une **meilleure solution !**



www.jcb.fr

**axyom**



**NOUVEAU  
TELESCOPIC  
SERIE III**

**OSEZ LE  
CONFORT**

**JCB  
AGRI**

Agence 27 : 06 76 72 77 32  
Agence 14 : 07 63 34 64 45  
Agence 76 : 06 08 49 29 11

rouen@axyom-no.com • www.axyom-no.com